

objet:

Consultation administrative sur la restructuration du lotissement mytilicole de Cromenach Baie de Vilaine - Avis Monsieur le Directeur Départemental des Affaires Maritimes Lorient

N/Réf: PC/EL nº 26

V/Réf: n° 234 du 2 septembre 1999 et votre transmission du 26 janvier 2000, Affaire suivie par :P. Camus, J. Mazurié, J.P. Allenou, P. Le Hir

La Trinité-sur-Mer, le 02 février 2000

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement public à caractère industriel et commercial

Station de La Trinité 12, rue des Résistants 8,P, 86 56470 La Trinité-sur-Mer

téléphone 33 (0)2 97 30 25 70 télécopie 33 (0)2 97 30 25 76 http://www.ifremer.fr

Siège social 155, rue Jean-Jacques Rousseau 92138 Issy-les-Moulineaux Cedex France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368 APE 731 Z SIRET 330 715 368 00297 TVA FR 46 330 715 368

télécopie 33 (0)1 46 48 21 00 télécopie 33 (0)1 46 48 22 96 http://www.ifremer.fr

Le présent document examine successivement les documents suivants : Le dossier Section Régionale de la Conchyliculture Bretagne sud, la notice d'impact *ERAMM* et la contre expertise *CREOCEAN*. Il donne en dernier lieu la position de l'IFREMER.

1 - Dossier Section Régionale Conchylicole

L'actuel site d'élevage est enclavé dans la Baie de Kervoyal, son décalage vers le sud permettra de bénéficier de courants plus importants et donc d'un meilleur renouvellement d'eau. Les bouchots plus éloignés du rivage en particulier de l'étier de Billiers disposeront d'une eau de meilleure qualité bactériologique.

Ce décalage vers des eaux plus profondes, est possible grâce aux outils actuels des professionnels : pontons, « pêcheuses », etc... De plus l'éclaircissement des pieux devrait se traduire (cf. expérience des bouchots de la Baie du Mont Saint-Michel) par un gain de production notable. Toutefois la surface totale occupée sur le DPM se trouvera agrandie par cet éclaircissement.

2 - Notice d'impact

Ce rapport met utilement l'accent sur <u>l'influence majeure du contexte naturel du site</u> (tendance à l'envasement).

Par contre, il <u>omet d'examiner les effets propres des bouchots</u>, mentionnés notamment dans les études suivantes :

- thèse de J.M. Sornin, 1981 "Processus sédimentaires et biodéposition liés à différents mode de conchyliculture"
- Document LCHF (1986) : impact des bouchots sur les courants en Baie de l'Aiguillon.



Ces deux études montrent qu'en zone turbide, c'est le cas de la Vilaine, les installations conchylicoles provoquent un ralentissement des courants et du transit sédimentaire, ainsi qu'une biodéposition liée à l'activité de filtration des moules, dont le caractère secondaire et local mérite d'être cependant souligné.

Le site de la Baie de Kervoyal n'est analysé ni sur le plan de la courantologie, ni sur l'impact potentiel de la houle sur le transit sédimentaire, quelle que soit l'origine des sédiments.

Les caractéristiques de la future zone d'implantation ne sont pas davantage analysées. l'impact de la modification des installations, lignes simples et non plus doubles, n'est pas pris en compte.

Cette notice d'impact <u>ne répond pas complètement</u> aux questions qui sont posées quant à l'envasement de la Baie de Cromenac'h et l'impact des bouchots sur ce phénomène.

3 - Contre expertise CREOCEAN

L'étude apporte des réponses aux questions précédentes et souligne l'importance de la sédimentation dans la baie de Cromenah.

L'éventuel transfert et extension vers le sud de la zone de bouchot accentura éventuellement les processus de sédimentation mais de manière négligeable par rapport à l'importance des apports liés au processus de sédimentation naturel, et surtout essentiellement à l'intérieur du périmètre d'élevage.

L'analyse des éventuels impacts économiques sur le tourisme est analysée mais sans argumentation suffisamment étayée.

Les propositions connexes ou alternatives (dragage et autre techniques d'élevages) paraissent peu réalistes ou aléatoires au regard des premiers résultats des expériences effectuées par les mytiliculteurs sur d'autres secteurs de la baie de Vilaine.

4 - Analyses et synthése de l'ensemble des documents et du projet

3.1. Le site de la Baie de Cromenach

Sur la plan de la circulation de la marée, cette baie est protégée des courants de flot par la pointe de Kervoyal et des courants de jusant par la pointe de Penlan. C'est donc un site confiné, le seul courant notable est celui provoqué par la circulation dans l'étier de Billier (notamment en période de crue et de vives eaux) et les contrecourants qui s'établissent en Baie au flot et au jusant.

Il s'agit donc d'un site privilégié pour l'envasement, les bouchots y participent certainement pour une part négligeable que seule une étude lourde pourrait définir.



Sur la plan du transit sédimentaire, contrairement à l'estuaire moyen ou à l'estuaire interne de la Vilaine, ce site n'est pas abrité de la houle. Dans des conditions météorologiques de forte activité, des déplacements de sédiments (vases et sables) peuvent se produire perturbant les usages du littoral.

3.2. Zone de transfert et d'extension envisagée

Le transfert vers le Sud, amènera les bouchots dans la zone de transit de la marée de l'estuaire de la Vilaine. Ces courants y seront nettement plus marqués.

Il s'accompagnera d'un éclaircissement des pieux, lignes simples sur la zone d'extension. Cette mesure, si elle est bien menée, devrait se traduire par un moindre ralentissement des courants d'où moindre sédimentation.

Conclusions

Pour la conchyliculture locale, ce dossier est intéressant car peu d'autres sites se prêtent à des modifications mêmes minimes. Les conséquences sur les usages littoraux sont positives dans la mesure où le report des bouchots vers le large libèrera la zone proche du rivage, donc la plus fréquentée.

En ce qui concerne l'envasement, celui-ci est un phénomène global, qui touche tout l'estuaire de la Vilaine. Localement, la mytiliculture y participe mais de manière négligeable. Avec le transfert des bouchots vers le large et la modification des lignes (passage en ligne simple), nous pensons qu'à terme, l'impact des bouchots remaniés sur l'envasement de la Baie de Cromenach sera plus faible qu'actuellement.

En conséquence, l'ensemble des usages étant pris en compte, nous émettons un <u>avis</u> favorable à cette restructuration.

Le Chef de station

Copies:

DEL/D
DEL/EC/TP
DRV/RA La Trinité S/Mer